

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 24

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tout de réunir les moyens nécessaires à cet effet. En outre, l'informatisation de la collection des normes doit être poursuivie.

Il est clair que toutes les activités énumérées ci-dessus ne sauraient être développées sans tenir compte des moyens financiers à disposition de la société. Ce point était le suivant à l'ordre du jour de la séance du 6 octobre.

Lors de l'examen du budget 93, le CC a en effet dû admettre que les nombreuses tâches et les domaines d'intervention, en partie nouveaux, qui constituent les activités de la société, appelaient une révision de ses bases financières.

Enfin, concernant la prochaine votation fédérale sur l'entrée de la Suisse dans l'EEE, le CC a encore mûrement pesé les arguments en faveur de l'adhésion face aux désavantages potentiels d'une telle décision. Il est arrivé à la conclusion que, sans pour autant donner dans un enthousiasme excessif, il valait sans conteste mieux recommander l'adhésion, que le choix d'une voie en solitaire, soit l'Alleen-gang.

La fixation de l'ordre du jour de la prochaine conférence des présidents et de l'assemblée des délégués a clos la séance.

W. Fischer
Département juridique,
Secrétariat général de la SIA

SVIA

Candidatures

M. *Frédéric Baldi-Moulinier*, architecte, diplômé EPFL en 1992 (Parrains: MM. Albert Sartoris et Patrick Mestelan)

M. *Patrick Boschetti*, architecte diplômé EPFL en 1992 (Parrains: MM. Ivan Kolecek et Frank Wintermark)

M. *Ignacio Dahl Rocha*, architecte, diplômé de l'Université de Buenos Aires (Argentine) en 1978 (Parrains: MM. Jacques Richter et Christophe Kaempfer)

M. *Jean-Pierre Jordan*, ingénieur rural, diplômé EPFL en 1981 (Parrains: MM. Claude-Alain Vuillerat et Francis Grin)

M. *Kurt Moser*, ingénieur physicien, diplômé en 1984 (Parrains: MM. Pierre-Jean Paris et Pierre Kohler)

M^{me} *Anne Pronguie-Salvade*, architecte diplômée EPFL en 1990 (Parrains: MM. Bernard Vouga et Christophe Kaempfer)

M. *Bertrand Voutaz*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1991 (Parrains: M^{me} Véronique Dubois et M. Marc Badoux)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section genevoise

Candidatures

M^{me} *Marina Agarici*, architecte (Ion Mincu Bucarest, 1960), REG A 1991 (Parrains: MM. Jean-Jacques Oberson et François de Planta)

M. *Armand Cotton*, ingénieur mécanicien EIG, REG A 1992 (Parrains: MM. Samuel Rieben et Michel d'Arcis)

M. *Yannos Ioannides*, architecte diplômé EPFL en 1992 (Parrains: MM. Pietro Sartorio et Christian Exquis)

M. *Etienne Losdyck-Babel*, architecte (Bruxelles, 1982), REG A 1992 (Parrains: MM. Michael Annen et Peter Böcklin)

M. *Christian Spaeth*, ingénieur mécanicien diplômé EPFL en 1973 (Parrains: MM. Charles-Denis Perrin et Eric Grossenbacher)

M^{me} *Nicole Stauffer*, architecte diplômée EUAG en 1992 (Parrains: MM. Ettore Conti et Michel Borel)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Aménagement des terrains des SIG à Genève

Ouverture d'un concours d'idées

L'Etat de Genève organise un concours d'idées pour l'aménagement des anciens terrains des Services industriels de Genève (SIG). En raison du transfert au Lignon de l'ensemble de leurs services d'exploitation, les SIG vont libérer d'ici à 1995 le site qu'ils occupaient entre le boulevard Saint-Georges et la rue du Stand.

Ce transfert va mettre à disposition d'un projet de construction un important terrain en pleine ville. C'est pourquoi l'Etat de Genève lance un plan d'idées pour l'élaboration d'un projet directeur pour ce périmètre.

Le concours est ouvert à tous les architectes domiciliés dans le canton au moins depuis le 1^{er} janvier 1992 ainsi qu'à tous les architectes originaires de ce canton, quel que soit leur domicile.

Les intéressés peuvent obtenir les documents moyennant une finance d'inscription de Fr. 300.- auprès du Département des travaux publics, direction de l'aménagement (9-12 h et 14-16 h).

Délai d'inscription: vendredi 27 novembre à 16 h.

Délai de rendu des projets: vendredi 28 mars à 16 h.

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Université de Chypre, Nicosie	Plan directeur du nouveau campus de l'Université de Chypre (2 phases)	Architectes et urbanistes inscrits dans l'organisation professionnelle de leur pays d'origine avant le 1 ^{er} septembre 1992	23 nov. 92	
SBS Delémont	Succursale de Delémont de la SBS: étude générale et CP	Architectes domiciliés dans le canton du Jura et inscrits au registre jurassien des architectes au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992, architectes domiciliés dans les communes de Belprahon, Corcelles, Crémone, Eschert, Grandval, Moutier, Perrefitte ou Roches, architectes originaires du canton du Jura	27 nov. 92	18/92
Commune de Cheseaux- sur-Lausanne/VD	Centre communal du «Grand Pré», CP	Architectes établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1991 et reconnus par le Conseil d'Etat	30 nov. 92	14/92 p. 297
Neste Corporation, Finlande	Forma Finlandia 3, concours international de design pour matières synthétiques	Professionnels du monde entier	15 déc. 92	14/92 p. 296
Commune de Gossau/SG	Salle communale/salle de gymnastique, Gossau, CP	Architectes domiciliés dans les districts de Gossau, St- Gall, Toggenbourg inférieur et Wil ainsi que la commune d'Herisau au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991, architectes originaires de ces districts ou commune	22 déc. 92 (dès le 18 août 92)	
Commune d'Evilard/BE	Ensemble d'habitation «Aux Britannières», CP	Architectes domiciliés ou établis dans le district de Bienne au moins depuis 1991 ou qui en sont originaires, parmi lesquels sept bureaux seront invités	Janvier 93 (8 juillet 92)	
Vicenza (Italie)	Prix international d'architecture «Andrea Palladio»	Architectes et ingénieurs inscrits de tous les pays, n'ayant pas 40 ans révolus au 1 ^{er} janvier 1992	31 janv. 93	
Commune de Cugy/VD	Aménagement aux lieux-dits «En la Praz» et «Dessus la Praz», CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, urbanistes FUS, originaires, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1992	5 mars 93 (dès le 26 oct. 92)	23/92 p. 468

Nouveaux dans cette liste

Office fédéral des constructions, Berne	Extension de l'EPFL, invitation à candidature, CI/CP	Architectes domiciliés en Suisse au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992. Les candidats sont invités à former des groupes de travail. Collaboration avec des partenaires étrangers (architectes, ingénieurs) autorisée	Candidatures jusqu'au 19 nov. 92	
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 94)	21/92 p. 414
Etat de Genève, dépt des travaux publics	Aménagement des terrains des Services Industriels à Genève, CI	Architectes domiciliés dans le canton de Genève avant le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires du canton	28 mars 93 (27 nov. 92)	24/92 p. 484

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou IIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.